



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

En démocratie, les élus et élues sont les vrais représentants La FAE dénonce les propos de la ministre Michelle Courchesne

Montréal, le 19 février 2010 – La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), M^{me} Michelle Courchesne, soutient que les syndicats défendent des intérêts corporatistes en dénonçant les modifications au calendrier scolaire, des propos jugés inacceptables par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

Interrogée à la radio dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, la ministre a mentionné que ce sont les enseignantes et enseignants qui lui demandent ces changements permettant de revoir le calendrier scolaire en dépit de ce que peuvent dire les syndicats. « Les syndicats mettent la table, je mets la table », a-t-elle dit.

La FAE dénonce cette façon cavalière de traiter le monde syndical. La FAE négocie présentement sur la base de demandes qui découlent d'une vaste consultation à laquelle des milliers d'enseignantes et enseignants ont participé; demandes qui ont été entérinées démocratiquement dans les instances légitimes.

« Doit-on rappeler à la ministre que les syndicats, malgré ce qu'elle en pense, sont des organisations démocratiques, des lieux d'échange et de réflexion où s'articulent de nombreux débats menant à l'élaboration de mandats donnés par les membres qui y participent activement. À titre de membre élue à l'Assemblée nationale, madame Courchesne ne doit pas oublier qu'elle est aussi assujettie aux règles démocratiques et au mandat que lui confère la population du Québec. Si elle traite les organisations syndicales de la sorte, se rend-elle compte qu'elle se fait insulte et bafoue les règles l'ayant menée à sa fonction », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

« Les propos de la ministre signifient-ils qu'elle choisit d'accorder plus d'importance à l'opinion de quelques personnes plutôt qu'à celles qui ont reçu le mandat démocratique de les défendre aux tables de négociation? La ministre affirme que sa tournée auprès de la population lui démontre que celle-ci est mobilisée et appuie sa démarche. Y a-t-il deux types de négociation? Une pour la forme et l'autre qui s'effectue sur la place publique à partir de propos que la ministre recueille dans les centres commerciaux? La FAE a initié l'automne dernier la *Semaine pour l'école publique*, a mis de l'avant des propositions concrètes en déposant sa « plateforme pédagogique » et lutte sans relâche pour corriger les effets désastreux d'une réforme qui ne mène nulle part. Les enseignantes et enseignants se battent depuis des années pour obtenir des services pour les élèves en difficulté, ce qui éviterait aux parents de payer en recourant au privé. Est-ce cela défendre des intérêts corporatistes? Nous nous attendons à plus de rigueur et de respect de la part de la ministre de l'Éducation », de conclure M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du

primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 910-1754